

Je fais cette suggestion aujourd'hui dans l'espoir que le gouvernement y songera. Elle entre, je crois, dans le cadre du rapport du comité des affaires extérieures et, si elle était adoptée et appliquée avec succès, ceux qui l'ont proposée se verraient sans doute attribuer beaucoup de mérite.

La plupart des députés le savent sans doute, les membres de notre parti qui siégeaient au comité, c'est-à-dire notre chef suppléant le député d'York-Sud (M. Lewis), le député de Vancouver-Est (M. Winch) et moi-même, ont préparé et présenté ce qui, si le Règlement le permettait, aurait été un rapport minoritaire. Dans ce document, publié en même temps que le rapport du comité, nous signalions que même si nous approuvions le rapport en grande partie, nous y trouvions les lacunes suivantes:

1. Il ne proposait pas que le Canada, par l'intermédiaire de la Troisième Commission des Nations Unies, qui s'occupe des droits de l'homme, prenne une initiative en vue d'obtenir un cessez-le-feu immédiat entre le Nigéria et le Biafra;

2. Il ne proposait pas que le Canada use de son influence, tant par la voie diplomatique que par les Nations Unies, pour faire cesser les livraisons d'armes aux deux adversaires;

3. Il ne proposait pas que le Commonwealth des nations, à une conférence des pays membres convoquée par le premier ministre du Canada, étudie et prenne des mesures pouvant aboutir à un cessez-le-feu et à l'arrêt des livraisons d'armes aux belligérants;

4. Il ne faisait pas de recommandations assez claires et précises quant aux mesures concrètes que pourrait prendre immédiatement le Canada pour accentuer l'effet des livraisons aériennes au Biafra;

5. Il ne faisait pas suffisamment état des handicaps et des difficultés qui ont rendu pour ainsi dire futile le travail des observateurs, et faisait trop état de la valeur des rapports des observateurs dans les circonstances actuelles.

6. Dans l'argumentation relative au génocide, il n'insistait pas suffisamment sur les répercussions désastreuses que pourrait avoir la poursuite des hostilités.

Je ne récapitulerai pas tout cela aujourd'hui. Je vais plutôt m'attarder sur deux aspects particuliers de la question qui, à mes yeux, importent plus que les autres. Premièrement, que personne ne se méprenne quant à l'ampleur de la tragédie qui menace les Biafrais. On a estimé dernièrement qu'à la fin d'octobre plus d'un million avaient déjà péri d'inanition. L'autre jour, le *Times* de New

York signalait que le docteur Herman Middlekoop, l'expert hollandais qui dirige l'œuvre de secours du Conseil œcuménique des Églises, a communiqué au secrétaire général U Thant les chiffres que voici:

● (4.40 p.m.)

Estimation des morts quotidiennes dues à la famine: juillet: 6,000; août: 10,000; septembre: 12,000. La situation demeure la même ou s'améliore légèrement grâce au nombre actuel des vols de secours.

Dans les camps de réfugiés, on trouve un million de personnes et celles-ci reçoivent de la nourriture, mais, dans la brousse, il y en a 3 millions d'autres qui restent sans secours. Les réserves d'hydrates de carbone provenant des récoltes de l'hiver dernier seront épuisées dans sept semaines et le Biafra demeurera entièrement privé de nourriture. La famine frappera alors, pense-t-on, une population entière. Ce n'est pas ce que je prévois. La nouvelle provient d'un rapport du directeur exécutif des Services catholiques de secours.

Au Canada, que pouvons-nous faire devant cette calamité? J'aimerais aborder le sujet de deux points de vue. Premièrement, et c'est de loin le plus important, tous les efforts possibles devraient être tentés pour amener la fin de la guerre. Si persévérants que soient les efforts pour porter secours aux affamés, ils ne parviendront pas à dissiper la crise. A notre avis, notre gouvernement devrait proposer un cessez-le-feu immédiat et demander en même temps qu'on arrête sans retard de fournir des armes aux combattants de part et d'autre. Ensuite les gouvernements pourraient entreprendre des opérations massives de secours dans les régions occupées par les forces fédérales ou les forces biafraises.

Notre gouvernement hésite à agir. Toutes sortes de raisons nous ont été fournies lorsqu'on a demandé au premier ministre pourquoi le Canada ne pouvait prendre cette initiative. Le premier ministre et d'autres ont qualifié la chose d'intervention dans les affaires nationales du Nigéria. Ce point de vue me paraît tout à fait erroné. Le Canada n'obtiendrait peut-être pas d'appui immédiat et universel en agissant par l'intermédiaire des Nations Unies, mais s'il prenait l'initiative, les peuples du monde exigeraient sans doute que leurs gouvernements l'appuient. Dans le monde, l'opinion est déjà beaucoup plus favorable que le premier ministre et son gouvernement ne veulent l'admettre.

Le doyen Ronald MacDonald a remis aux membres du comité un mémoire sur le droit international. Comme l'a déjà mentionné le